CONSTITUTION

SCP Laurent & Olivier RITTER
Notaires associés
2 rue des Aulnes
67360 WOERTH

EXCELSIOR 2A

Aux termes d'un acte contenant statuts reçu par Me Olivier EDER, notaire à WOERTH, en date du 23 février 2023, il a été constitué une société par actions simplifiée aux caractéristiques suivantes :
Dénomination : « EXCELSIOR 2A »
Siège : 67240 SCHIRRHEIN, 41, rue Principale
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS
Capital : 2.000,- €, divisé en 200 actions de 10,- € entièrement souscrites et libérées
Objet :
- réalisation d'opérations de marchands de biens,
- acquisition, prise à bail, location-vente, propriété ou copropriété d'immeubles et notamment l'achat de tous terrains ou droits immobiliers ainsi que la construction de tous immeubles,
- réalisation de tous travaux de construction, amélioration, rénovation ou d'agrandissement,
- vente d'immeuble construits avant ou après achèvement,
- gestion, entretien et mise en valeur par tous moyens, notamment par bail, location ou autrement de ces immeubles,
- toutes opération de conseils en matière de construction, rénovation immobilière, réalisation de travaux immobiliers, et notamment la mise en relation de toute personne ayant un projet de construction, de rénovation, ou réalisation de travaux immobiliers avec tout professionnel de l'immobilier ; le suivi de toutes les opérations de travaux de construction / rénovation immobiliers,
- obtention d'ouverture de crédit, facilités de caisse,
- cautionnement solidaire ou simplement hypothécaire pour garantir tous emprunts que les associés pourraient souscrire,
- la participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet,
- plus généralement la réalisation de toutes opérations, notamment mobilières, immobilières et financières se rattachant directement ou indirectement à cet objet.
Apports en numéraires : 2.000,- €
Président: M. Alain LOPEZ, 2, rue Goethe, 67240 OBERHOFFEN SUR MODER
Directeur Général : M. Aurélien ALLEMANN, 41, rue Principale, 67240 SCHIRRHEIN
Clause d'agrément : toutes les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Admission aux assemblées : Tout actionnaire peut participer personnellement ou par mandataire aux assemblées générales de quelque nature qu'elles soient.
Immatriculation : la société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG.
Pour insertion.
Olivier EDER, notaire.

SCI GIGI

Société civile immobilière
au capital souscrit de 2 000 €
Siège social :
30 rue du Maréchal LECLERC
67370 GRIESHEIM SUR SOUFFEL

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à GRIESHEIM SUR SOUFFEL du 3 février 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SCI GIGI,
Forme sociale : Société civile immobilière,
Siège social : 30 rue du Maréchal LECLERC, 67370 GRIESHEIM SUR SOUFFEL,
Objet social : l'acquisition d'un bien immobilier situé 1 Rue Principale 67370 GRIESHEIM SUR SOUFFEL, l'administration, la rénovation et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit local et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés,
Capital social : 2 000 €,
Gérant de la société : Monsieur GRAEFF Thierry, demeurant 30 rue du Maréchal LECLERC, 67370 GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL est nommé gérant de la société pour une durée indéterminée.
Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de Strasbourg.
La gérance.

LA CURIEUSE FABRIQUE

Société par actions simplifiée unique
au capital de 5 000 euros
Siège social : 9, rue du Vieil Hôpital
67000 STRASBOURG

Suivant acte SSP du 16/02/2023 il a été constitué une SASU dénommée :
LA CURIEUSE FABRIQUE
Capital social : 5 000 euros.
Siège social : 9, rue du Vieil Hôpital 67000 STRASBOURG
Objet : La fabrication et la vente d'objets de décoration (en cire, bougie, résine, plâtre, béton, papier mâché), de moules en silicone ou latex et prise d'empreintes corporelles.
Président : Mme Nathalie FLESCH demeurant 4, rue Sainte Hélène 67000 STRASBOURG
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Durée de la société : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de Strasbourg.

IK NORD ALSACE

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 143 rue Principale
67160 SCHLEITHAL

Par acte SSP en date du 8 mars 2023, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée : IK Nord Alsace
Objet social : l'acquisition, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location, la mise à disposition des associés et la vente (exceptionnelle), échange ou apport en société de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question
Siège social : 143 rue Principale 67160 SCHLEITHAL
Capital : 1 000 euros
Gérance : Jérôme IFFRIG demeurant 2 rue Amandine 67370 TRUCHTERSHEIM et Monsieur Nicolas IFFRIG demeurant 143 rue Principale 67160 SCHLEITHAL
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de STRASBOURG

CROSSFIT KERAOS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 5 000 €
6A Rue du Chêne
67150 NORDHOUSE

Par acte sous signature privée en date du 8 février 2023, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée "CROSSFIT KERAOS".
Capital social : 5 000 €
Objet : La Société a pour objet, l'exploitation d'une salle de sport, toute activité de coach sportif et de remise en forme ;
Siège Social : 6A Rue du Chêne, 67150 NORDHOUSE
Transmission des actions : toute cession d'actions est soumise à l'agrément de l'assemblée générale statuant à la majorité des 2/3 des droits de vote.
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout associé a le droit d'assister aux assemblées et de participer aux délibérations.
Est nommé comme Président de la Société, Monsieur Thibault BENOIT, demeurant à 67230 BENFELD, 15D Rue du Dr Siffermann.
La durée de la Société est fixée à 99 années à dater de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG, sauf les cas de dissolution anticipée ou de prorogation.
Pour avis, le Président

SCP Laurent & Olivier RITTER
Notaires Associés
2 rue des Aulnes
67360 WOERTH

SCI MMZ

Aux termes d'un acte reçu par Maître Olivier EDER, Notaire à WOERTH, le 2 mars 2023, il a été constitué une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :
Dénomination : «SCI MMZ»
Siège : 67450 MUNDOLSHEIM, 32, rue du Spesbourg
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS
Capital : 1.000,- €, divisé en 100 parts sociales de 10,- € entièrement souscrites et libérées
Objet :
- l'acquisition, la prise à bail, la propriété ou la copropriété, la vente occasionnelle des biens immobiliers acquis, ainsi que la gestion de terrains, immeubles construits ou en cours de construction ;
- la réalisation de tous travaux de construction, d'amélioration, de rénovation ou d'agrandissement dans les biens immobiliers de la société ;
- la gestion, l'entretien et la mise en valeur par tous moyens et notamment par bail, location ou autrement de ces immeubles, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, améliorations et installations nouvelles conformément à leur destination ;
- l'obtention de toutes ouvertures de crédit et facilités de caisse, avec ou sans garanties ou hypothèques ;
- le cautionnement solidaire ou simplement hypothécaire pour garantir tous emprunts que les associés pourraient souscrire en vue de répondre aux appels de fonds de la société ;
- et généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, pouvant être utiles à la réalisation effective de l'objet social.
Apports en numéraires : 1.000,- €
Co-Gérants :
*Monsieur Michel, Gérard NAGEL, demeurant à LA CONVERSION (1093) (SUISSE), 1, Chemin de Belle Combe
* Madame My Linh TRUONG, demeurant à LA CONVERSION (1093) (SUISSE), 1, Chemin de Belle Combe
Clause d'agrément : les parts sont librement cessibles entre associés; toutes les autres cessions de parts sociales sont soumises à l'agrément.
Immatriculation : la société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG.
Pour insertion.
Olivier EDER, Notaire.

AIMIE CAKE HOUSE

Selon acte sous seing privé, en date à ERSTEIN du 01.03.2023 la société présentant les caractéristiques suivantes a été constituée:
FORME Entreprise unipersonnelle à Responsabilité Limitée
DENOMINATION : AIMIE CAKE HOUSE
SIEGE SOCIAL : 2 Rue Jean-Georges Abry – 67150 ERSTEIN
OBJET : Exploitation d'une pâtisserie, salon de thé
DUREE : 99 années
CAPITAL SOCIAL : 5 000 euros
GERANCE : Madame Aimie KOERIN, demeurant 6 Rue des Eglantines – 67150 ERSTEIN
IMMATRICULATION : au RCS de STRASBOURG
Pour avis, la gérante

OU CAN DREAM

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 14 février 2023, à Strasbourg.
Dénomination : YOU CAN DREAM.
Sigle : YCD
Forme : Société par actions simplifiée
Objet :
- la formation, conseil et accompagnement de personnes, d'entreprises, d'organismes ou d'institutions dans le domaine éducatif et tous domaines liés à la santé, au bien-être et au développement de compétences de savoir-être et au développement de soi ;
- l'accompagnement et l'organisation d'activités de soutien auprès des familles, des jeunes, des organismes et institutions publics ou privés ;
- les activités de conseil non réglementées, d'appui et activités connexes ;
- la communication et le consulting en entreprise, en cabinet, chez les clients (en France et à l'étranger), au téléphone et en visioconférence ;
- toutes activités, animations, conférences, soirées, événements en lien avec les activités susnommées ;
- l'achat, la vente, l'exploitation, la location de toutes franchises, licences de marques, de tous fonds crées ou repris sous protection ou pas à l'INPI en lien avec les activités principales .
Durée de la société : 99 années
Capital social fixe : 1000 euros divisé en 1000 actions de 1 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.
Cession d'actions et agrément : Agrément préalable de la collectivité des associés pour toutes cessions.
Siège social : 13 C rue de Sélestat, 67300 Schiltigheim.
La société sera immatriculée au RCS Strasbourg. Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote dans les conditions statutaires et légales.
Ont été nommés :
Président : Madame Yvonne PFANNER, demeurant 13 C rue de Sélestat, 67300 Schiltigheim.
Directeur général : Monsieur Bakekolo, Dustin MAYIMA, demeurant 2 impasse du Vieux Rhin, 67114 Eschau.
Pour avis.

FAZEL PATRIMOINE

Société Civile
16 rue du Strengfeld
67450 MUNDOLSHEIM

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27 février 2023, il a été constitué une société civile :
Dénomination sociale : "FAZEL PATRIMOINE"
Forme : Société Civile
Capital : 1.000 euros
Objet :
- l'acquisition, la gestion, la souscription et la détention de tous titres et valeurs immobilières,
- l'acquisition, la gestion et la vente de toutes valeurs mobilières, créances et autres titres, ainsi que de tous biens mobiliers,
- l'acquisition, la gestion et la location de tous biens immobiliers et mobiliers,
- l'aide financière et la fourniture aux sociétés participantes de supports logistiques et administratifs,
- la participation de la société, par tous moyens directement ou indirectement à toutes opérations pouvant se rattacher à son objet, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion ou autrement, dans toute société française ou étrangère,
- et plus généralement, la réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus-indiqué, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société.
Pour réaliser cet objet ou pour en faciliter la réalisation, la société pourra à titre exceptionnel constituer hypothèque ou toute autre sûreté réelle sur les biens sociaux, dès lors que ces actes ou opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG.
Siège social : 16 rue du Strengfeld 67450 MUNDOLSHEIM
Apports : Les associés n'ont effectué que des apports en numéraire
Gérant : Monsieur Cristiano BRUNO demeurant 16 rue du Strengfeld 67450 MUNDOLSHEIM, pour une durée indéterminée.
La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Strasbourg.

INGENIERIE CONSEIL ET EXPERTISE
Société d'Expertise Comptable
Immeuble LE MATHIS
204, Avenue du Colmar
67100 STRASBOURG
03.88.55.00.55
y.daeffler@ice-strasbourg.com

GÉNY BÂTIMENT

Suivant acte SSP du 3 mars 2023 il a été constitué une SASU dénommée :
Gény Bâtiment
Capital social : 10 000 euros.
Siège social : 5 route du Général de Gaulle, 67300 SCHILTIGHEIM
Objet : - Aménagement et finition du bâtiment
Président : M. Kelian MURRIZI demeurant 7 rue le Fauteuil, 52170 BAYARD-SUR-MARNE
Clause d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre associés ou au profit de descendants ou d'ascendants. Dans les autres cas, toute cession d'actions sera soumise à agrément de la collectivité des associés
Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Durée de la société : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de STRASBOURG.

Julien VENTRELLA
Expert-comptable
Commissaire aux Comptes
Inscrit près la Cour d'Appel de Colmar
Maîtrise en Droit des Affaires

PHILIPPE WURTZ

Société Civile d'Exploitation Agricole
au capital de 498 euros
Siège social : 1 rue des Cerisiers
67117 – FURDENHEIM

Suivant acte sous seing privé à FURDENHEIM en date du 24 février 2023, il a été constitué une Société Civile d'Exploitation Agricole présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : PHILIPPE WURTZ
Capital : 498 euros
Siège social : 1 rue des Cerisiers à FURDENHEIM (67117)
Objet : l'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles, soit directement soit par voie de fermage, métayage, de mise à la disposition de la société de biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités, s'appliquant plus particulièrement à la culture de vignobles, la production de raisin, lavinification, l'élevage, le conditionnement et la vente, conformément aux usages agricoles, du vin produit sur l'exploitation ; la vente et éventuellement la transformation conformément aux usages agricoles des produits de cette exploitation.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés
Cogérant : Monsieur Philippe WURTZ, demeurant : 1 rue des Cerisiers à FURDENHEIM (67117)
Cogérant : Monsieur Jacques WURTZ, demeurant : 1 rue des Cerisiers à FURDENHEIM (67117)
Cogérante : Madame Sylvie WURTZ, demeurant : 1 rue des Cerisiers à FURDENHEIM (67117)
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Strasbourg.
Pour avis : Les Cogérants.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 01.02.2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCEA DU QUATRE VENTS
Forme : Société Civile d'Exploitation Agricole
Capital social : 1 000 €
Objet : la société a pour objet l'exploitation et la gestion de biens agricoles, apportés ou mis à disposition par les associés, achetés, créés ou pris à bail par la société.
Ainsi que toutes opérations se rattachant à l'objet ci-dessus, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.
Durée : 99 ans
Siège social : 15 rue Principale 67320 RAUWILLER
Gérant : Monsieur Christian ETTER, demeurant 15 rue Principale 67320 RAUWILLER
Cession de parts sociales – Agrément : I.- Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs, qu'avec l'agrément de la collectivité des associés prises à la majorité de trois quarts des voix exprimées.
Immatriculation : Registre du Commerce et des Sociétés de SAVERNE

EVA FORMATION CONSEIL

CONSTITUTION
Aux termes d'un acte SSP en date du 15/02/2023 à BLAESHEIM, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : EVA FORMATION CONSEIL
Siège : 11, Rue du Docteur Pierre Schmidt 67113 BLAESHEIM
Objet : la formation professionnelle continue ou non sous les thèmes de l'aide à la personne et la prévention de toutes formes de violence.
Durée : 99 années
Capital : 3 000 €
Présidence : Nadia HUSSON – 11, Rue du Docteur Pierre Schmidt 67113 BLAESHEIM
Directeur Général : Dominique HUSSON - 11, Rue du Docteur Pierre Schmidt 67113 BLAESHEIM
Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément des actionnaires. Chaque action donne droit à une voix lors d'une assemblée
RCS STRASBOURG

INGENIERIE CONSEIL ET EXPERTISE
Société d'Expertise Comptable
Immeuble LE MATHIS
204, Avenue du Colmar
67100 STRASBOURG
03.88.55.00.55
y.daeffler@ice-strasbourg.com

GREEN DAYS

Par acte SSP en date du 03/03/2023, il a été constitué une SARL dénommée:
GREEN DAYS
Objet social : L'installation de borne électrique, Génie civil, fibre optique, câblage, réseaux télécom et toutes activités connexes, conseils, bureau d'étude.
Siège social : 14 rue Paul Verlaine, 68440 HABSHEIM
Capital : 1000 euros
Gérance : M Orhan TURAN demeurant 14 rue Paul Verlaine, 68440 HABSHEIM
Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de STRASBOURG.

MOSBACH'S

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 1A Rue du Noyer
67520 MARLENHEIM

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MARLENHEIM du 02/03/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : MOSBACH'S
Siège : 1A Rue du Noyer, 67520 MARLENHEIM
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 10 000 euros
Objet : Toute activité de gestion d'un parc immobilier ; Toute prestation d'assistance administrative et/ou de vente, animation d'un point de vente ; Toute activité de promotion et/ou de marketing ; Achat vente en gros ou au détail, importation exportation de tout bien meuble
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Mme Sylvia MOSBACH, demeurant 1A Rue du Noyer 67520 MARLENHEIM
La Société sera immatriculée au RCS de SAVERNE.

NMLM

Société Civile Immobilière
au capital de 1 000,00 €
Siège social : 14 rue du Général
Leclerc 67370 WIWERSHEIM
RCS STRASBOURG

Par acte SSP en date du 01/03/2023, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée :
NMLM
Objet social :
L'acquisition, la prise à bail sous toute forme, la propriété ou la copropriété de terrains, d' immeubles construits ou en cours de construction, ou à rénover, de tous autres biens meubles et immeubles, qui seront apportés à la société ou acquis par elle, l'aliénation de tout ou partie des biens lui appartenant, pourvu que ce soit dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux, la mise à disposition de tout ou partie des biens sociaux au profit de l'un des associés sur simple décision de la gérance, l'obtention de toute ouverture de crédit et facilités de caisse, avec ou sans garantie d'hypothèque.
Siège social : 14 rue du Général Leclerc 67370 WIWERSHEIM
Capital : 1000 euros
Gérance : M **Mohamed HADDIOUI** demeurant 14 rue du Général Leclerc, WIWERSHEIM (Bas Rhin).
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de STRASBOURG.

SAS CELKA

Suivant acte sous seing privé du 01.01.2023 il a été constitué Société par Actions Simplifiée en cours immatriculation au RCS de Strasbourg :
Dénomination : CELKA
Siège : 4 rue Principale NEUBOURG 67350 DAUENDORF
Capital : 160 000 € (biens meubles)
Objet en France et à l'étranger :
- toutes prestations de paysage ; entretien et aménagement d'espaces verts,
- la production et la vente des produits horticoles
- l'achat - revente de plantes, arbustes, fleurs et tout produit de l'horticulture
- la vente de tout objet et marchandise complémentaires aux opérations susvisées
- et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus-indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.
Durée : 99 ans
Président : Monsieur CELKA Christophe 4 rue Principale NEUBOURG 67350 DAUENDORF
Admission aux assemblées générales et droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives, une action donne droit à une voix
Transmission des actions : Agrément de la collectivité des associés

SCI N ET B

Avis est donné de la constitution de la SCI N ET B, au capital de 1 000 €.
Siège : 2A RUE DU HOHWALD 67230 KERTZFELD.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de STRASBOURG.
Objet social : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : L'acquisition, la gestion, l'administration, la mise en valeur, la transformation, la construction, la location, la cession de tous immeubles ou biens immobiliers d'activité ou à usage de bureaux ou à usage résidentiel. Et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières, apports en société, souscriptions, achats de titres, parts ou intérêts, constitution de sociétés et, éventuellement, toutes autres opérations commerciales ou industrielles se rapportant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.
Les parts sociales sont librement cessibles entre associés uniquement.
Gérant : Monsieur Laurent SCHMELTZ, demeurant 2A RUE DU HOHWALD 67230 KERTZFELD

NLM

Société Civile Immobilière
au capital de 1 000,00 €
Siège social : 14 rue du Général
Leclerc 67370 WIWERSHEIM
RCS STRASBOURG

Par acte SSP en date du 01/03/2023, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée :
NLM
Objet social :
L'acquisition, la prise à bail sous toute forme, la propriété ou la copropriété de terrains, d' immeubles construits ou en cours de construction, ou à rénover, de tous autres biens meubles et immeubles, qui seront apportés à la société ou acquis par elle, l'aliénation de tout ou partie des biens lui appartenant, pourvu que ce soit dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux, la mise à disposition de tout ou partie des biens sociaux au profit de l'un des associés sur simple décision de la gérance, l'obtention de toute ouverture de crédit et facilités de caisse, avec ou sans garantie d'hypothèque.
Siège social : 14 rue du Général Leclerc 67370 WIWERSHEIM
Capital : 1000 euros
Gérance : M **Mohamed HADDIOUI** demeurant 14 rue du Général Leclerc, WIWERSHEIM (Bas Rhin).
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de STRASBOURG.

INGENIERIE CONSEIL ET EXPERTISE
Société d'Expertise Comptable
Immeuble LE MATHIS
204, Avenue du Colmar
67100 STRASBOURG
03.88.55.00.55
y.daeffler@ice-strasbourg.com

BARABEN

Suivant acte SSP du 22 février 2023 il a été constitué une SAS dénommée :
BARABEN
Capital social : 10 000 euros.
Siège social : 12 rue du Maréchal Foch, 67230 Benfeld
Objet : le débit de boisson, la location de paddle, la restauration traditionnelle, l'organisation de soirées évenementielle.
Président : M. Alexandre Gruber demeurant 12 rue du Maréchal Foch, 67230 Benfeld.
Clause d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre associés ou au profit de descendants ou d'ascendants. Dans les autres cas, toute cession d'actions sera soumise à agrément de la collectivité des associés
Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Durée de la société : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de STRASBOURG.

JNB

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 6 mars 2023, à Strasbourg.
Dénomination : JNB.
Forme : Société civile immobilière.
Siège social : 8a, rue des Vosges, 67640 Fegersheim.
Objet : Gestion de biens immobiliers.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 999 euros.
Montant des apports en numéraire : 999 euros.
Cession de parts et agrément : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé.
Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des associés réunis en assemblée générale.
Gérant : Monsieur Brian BAUMGAERTNER, demeurant 462, rue Principale, 25160 Malpas.
Gérant : Madame Gökce COBAN, demeurant 8, rue des Bourdons, 67500 Haguenau.
La société sera immatriculée au RCS de Strasbourg.
Pour avis.
La gérance

Julien VENTRELLA
Expert-comptable
Commissaire aux Comptes
Inscrit près la Cour d'Appel de Colmar
Maîtrise en Droit des Affaires

MOMBITZ

Société Civile Immobilière
au capital de 1.000 euros
Siège social : 52, rue Principale
67310 – DAHLENHEIM

Suivant acte sous seing privé à Dahlenheim en date du 12 janvier 2023, il a été constitué une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : MOMBITZ
Capital : 1.000 euros
Siège social : 52, rue Principale à DAHLENHEIM (67310)
Objet : l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés
Cogérant : Monsieur Franck MUNCH, demeurant 21, rue de Hoenheim à NIEDERHAUSBERGEN (67207)
Cogérante : Monsieur Joël, Roger HERRMANN, demeurant 52, rue Principale à DAHLENHEIM (67310)
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Saverne.
Pour avis : les Cogérants.

CONSTITUTION

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ÉCONOMIE D'ENTREPRISE

FIBA
3 rue Maurice Koechlin
67500 HAGUENAU
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

POMPES FUNEBRES KAPPS ET LAMOTTE SARL

Société à responsabilité limitée au capital social de 5.000,- euros
Siège social : 58 Route de Lauterbourg
67470 MOTHERN
En cours d'immatriculation au RCS de Strasbourg

Par acte SSP en date du 22/02/2023, il a été constitué une SARL dénommée:
POMPES FUNEBRES KAPPS ET LAMOTTE
Objet social : Organisation d'obsèques; transport des défunts avant et après mise en bière; commercialisation de plaques funéraires et de marbrerie funéraire.
Siège social : 58 Route de Lauterbourg 67470 MOTHERN
Capital : 5.000,- euros
Gérance : M. Nicolas KAPPS demeurant 10 Rue des Iris 67470 MUNCHHAUSEN et Mme Jennifer LAMOTTE demeurant 19 Hameau Birkwald 67500 WEITBRUCH.
Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de Strasbourg.

HD GLASS

Société par actions simplifiée
au capital de 500 euros
Siège social : 9 rue du Rothbaechel
67240 BISCHWILLER

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Marienthal du 28 février 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : HD GLASS
Siège : 9 rue du Rothbaechel 67240 BISCHWILLER
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 500 euros
Objet : Remplacement et réparation de vitrage automobile, petit entretien et nettoyage de véhicules
Président : Monsieur Danny HASNAOUI demeurant 3 rue de Rochechouart 67610 LAWANTZENAU
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG.
Pour avis. Le Président

SELARL DU CABINET DU DR CHLOË HAAS

Société d'Exercice Libéral
à Responsabilité Limitée
de Chirurgiens Dentistes
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 29 Avenue de l'Europe
67170 BRUMATH

Par acte SSP en date du 16/01/2023, il a été constitué une SELARL dénommée:
SELARL DU CABINET DU Dr CHLOË HAAS
Objet social : La société a pour objet l'exercice seul ou en commun de la profession de Chirurgien-Dentiste, telle qu'elle est définie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Elle ne peut accomplir les actes de cette profession que par l'intermédiaire d'un de ses membres ayant qualité pour l'exercer.
Siège social : 29 Avenue de l'Europe - 67170 BRUMATH
Capital : 1 000 euros
Gérance : Chloé HAAS demeurant 31 rue du Général de Gaulle - 67116 REICHSTETT
Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de STRASBOURG

Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date du 01/03/2023, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : SELEURL PHARMACIE DELLENBACH
Forme : SELARLU
Capital social : 100 €
Siège social : 22 GRAND RUE, 67420 SAALES
Objet social : EXERCICE DE LA PROFESSION DE PHARMACIEN D'OFFICINE PAR L'INTERMEDIAIRE DE SES ASSOCIES OU DE CERTAINS D'ENTRE EUX
Gérance : Mme Celine DELLENBACH demeurant 7 GRAND RUE, 67420 SAALES
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAVERNE

Dernier délai de réception des annonces légales
mardi 16 h

FONDS DE COMMERCE

FIDAC
Fiduciaire d'Audit
et de Consultants Juridiques
Société d'Avocats
Conseil en droit fiscal
32 rue du 22 Novembre
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 32 14 15

Fin de location gérance

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26 février 2023 à ROESCHWOOG, le contrat de location-gérance consenti par :
UN TRUCK AU FOUR EURL au capital de 1000 euros, sise 15 rue de la Gare, 67480 ROESCHWOOG, immatriculé au greffe Strasbourg sous le numéro 851888180 à :
CASA ROSUSAGO SASU au capital de 5000 euros, sise 13 rue de la Gare, 67480 ROESCHWOOG immatriculé au greffe Strasbourg sous le numéro 914218631.
Portant sur un fonds de commerce de restauration de type pizzeria ambulante, food truck exploité 15 rue de la Gare, 67480 ROESCHWOOG a pris fin le 3 mai 2022.

MODIFICATION

LE P'TIT EMILE

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 16C rue de Strasbourg
67230 BENFELD
RCS STRASBOURG TJ 853 065 621

Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 1/03/2023, il résulte à compter de ce jour les modifications suivantes.
ARTICLE 3- SIEGE SOCIAL
Ancienne mention
Le siège social est fixé au 20 rue de Witternheim 67230 ROSSFELD
Nouvelle mention
Le siège social est fixé au 16C rue de Strasbourg 67230 BENFELD
ARTICLE 12-1 D Président
Ancienne mention
Est nommée comme Présidente pour une durée indéterminée : Chantal BLANCHE née KAYSER demeurant 20 rue de Witternheim 67230 ROSSFELD
Nouvelle mention
Est nommé comme Président pour une durée indéterminée : Flavien COILLAUD demeurant 139C route de Rossfeld 67230 HERBSHEIM
ARTICLE 12-1 D Directeur Général
Ancienne mention
Est nommé comme Directeur Général pour une durée indéterminée : Flavien COILLAUD demeurant 9 rue du Ried 67150 MATZENHEIM
Nouvelle mention
Est nommée comme Directeur Général pour une durée indéterminée : Ingrid ROUSSELET demeurant 4 Place du Général de Gaulle 67600 SELESTAT.
Mention sera faite au RCS : STRASBOURG
Pour avis, le Président

FIDAC
Fiduciaire d'Audit
et de Consultants Juridiques
Société d'Avocats
Conseil en droit fiscal
32 rue du 22 Novembre
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 32 14 15

SERENITY PLATRERIE

Forme : SAS
Capital social : 1000 euros
Siège social : 1 Rue de Graffenstaden
67380 LINGOLSHEIM
893733899 RCS de Strasbourg

Aux termes d'une décision en date du 1 février 2023, l'associé unique a décidé, à compter de ce jour, de transférer le siège social à 10 Allée René Cassin, 67540 Ostwald.
Mention sera portée au RCS de Strasbourg.

SCCV LE BELVEDERE

Société Civile de Construction Vente
au capital de 2.000 Euros
1 Rue Goethe
67000 STRASBOURG
RCS STRASBOURG 848 364 980

Aux termes d'une délibération en date du 30 Juin 2022, l'Assemblée Générale Mixte des associés, a pris acte de la fin du mandat de gérante de la Société DECIMAL, qui est désormais exercée par la Société GROUPEMENT IMMOBILIER POUR LA PROMOTION ARCHITECTURALE (GIPA), Société par Actions Simplifiée au capital de 1.250.746,10 Euros, sis 1 Rue Goethe 67000 STRASBOURG, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG sous le numéro 698 502 200, représentée par Monsieur Jean-Luc WEBER, représentant légal de la Société FINANCIERE WEBER, Présidente, et ce depuis le depuis le 27 Décembre 2021.
Mention sera faite au RCS de STRASBOURG.
Pour avis, la gérance

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ÉCONOMIE D'ENTREPRISE

FIBA HAUT RHIN
9, croisée des Lys
68300 SAINT LOUIS
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

C3F

Société à responsabilité limitée
au capital de 45 000 euros
Siège social : 10, chemin de l'Oberpfloeck – 67140 BARR
RCS COLMAR - 422 939 611
Transféré 8, rue des Aubépines
25480 ECOLE VALENTIN
RCS de BESANCON – 422 939 611

Transfert du siège social

Aux termes d'une décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20.12.2022, le siège social a été transféré avec effet rétroactif au 01.12.2022 et l'article 4 des statuts a été modifié.
D'où la modification suivante apportée aux mentions antérieurement publiées :
Ancienne mention :
Le siège social est fixé : 10 chemin de l'Oberpfloeck – 67140 BARR
Nouvelle mention :
Le siège social est fixé : 8 rue des Aubépines – 25480 ECOLE VALENTIN
Le reste de l'article demeure inchangé.
Mention sera faite au RCS de BESANCON
Le gérant

CT TRANSPORT

SASU au capital de 500 euros
siège social 45, avenue Molière
67200 STRASBOURG
RCS Strasbourg 878 782 937

Modification de l'objet social

Le 3 février 2023, une assemblée générale extraordinaire a décidé de modifier l'objet social de la société en y adjoignant
l'activité de Transports publics de personnes au moyen de véhicules n'excédant pas 9 places conducteur compris . le convoyage de véhicules,
apporteur d'affaires
et de modifier l'objet social en supprimant l'activité de Prestation de conducteur pour le compte de société titulaire de la capacité de transport : TRV TRM de plus de 3.5 tonnes. Et en la remplaçant par l'activité suivante : Chauffeur indépendant, prestations de conduite de transport routier de voyageurs de plus de 3,5t et de véhicules de transport routier de marchandises de plus de 3,5t pour le compte de société détentrice d'une capacité de transport
L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de Strasbourg

FIDAC
Fiduciaire d'Audit
et de Consultants Juridiques
Société d'Avocats
Conseil en droit fiscal
32 rue du 22 Novembre
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 32 14 15

SOCIETE D'EXPLOITATION POMPES FUNEBRES MORITZ ET FILS

Forme : SAS
Capital social : 80 000 €
Siège social : 8 Grand'rue
67360 Durrenbach
334 068 053 RCS de Strasbourg

Aux termes d'une décision en date du 20/02/2023, à compter du 01/10/2022, l'associée unique a décidé de nommer en qualité de président la SASU HOLDIING BRICKA, sise 8 Grand'rue, 67360 Durrenbach, immatriculée au greffe de Strasbourg sous le n° 921 000 444, en remplacement de M. Jean-Georges MORITZ.
Mention sera portée au RCS de Strasbourg.

SCI LA COUR DES BATELIERS

Aux termes d'un acte de cession reçu par Me GLOCK, Notaire à LA WANTZENAU, et de décisions unanimes des nouveaux associés de la SCI LA COUR DES BATELIERS, société civile immobilière au capital de 1 000,00 euros, RCS STRASBOURG 531 020 881, il a été décidé en date du 29 décembre 2020 :
- de transférer le siège social du 11 rue de la Schlitte 67205 OBERHAUSBERGEN au 13 rue Habrecht 67000 STRASBOURG,
- de nommer M. Yves BOURDIN, demeurant 13 rue Habrecht 67000 STRABOURG en qualité de gérant en suite de la démission de M. Théo KLUMPP et Mme Marie-Claire KUMPP, co-gérants,
- de modifier les statuts en conséquence,
- à compterdu même jour.
Pour avis, la gérance

GAEC STROHM

57 rue Principale
67430 DOMFESSEL
RCS SAVERNE 331 859 595

Les associés ont au 01.01.2023 transféré le siège au route de Sarre-Union DOMFESSEL et nommé co-gérant M STROHM Ludovic Route de Sarre-Union DOMFESSEL en remplacement de M STROHM Frédéric et de Mme STROHM née SPELLIG Nicole et ont au 15.01.2023 modifié le capital de 140 400 à 120 060 euros

JCS CONSEILS & DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 51 rue Principale
67150 BOLSENHEIM
831 434 303 RCS STRASBOURG

Modifications

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 01/12/2022 :
Antoine SCHROEDER demeurant 14 Allée François Mitterrand 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN a été nommé président en remplacement de Jean-Christophe SCHROEDER, démissionnaire.
L'article 19 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de Jean-Christophe SCHROEDER a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui d'Antoine SCHROEDER.
L'associé unique a également décidé de transférer le siège social du 51 rue Principale 67150 BOLSENHEIM au 14 Allée François Mitterrand 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN à compter du 01/12/2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Mention en sera faite au RCS de STRASBOURG.

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ÉCONOMIE D'ENTREPRISE

FIBA
7, avenue de l'Europe
Espace Européen de l'Entreprise
67300 SCHILTIGHEIM
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

UBIBLUE

Avis de modifications

Aux termes d'une AGE en date du 15/02/2023, les actionnaires de la société UBIBLUE, SAS au capital de 180 000,- euros, ayant son siège social 23 Boulevard de l'Orangerie 67000 STRASBOURG, immatriculée au RCS de STRASBOURG sous le numéro 853 689 594, ont décidé, avec effet rétroactif au 01/01/2023 :
- d'adopter comme nouvelle dénomination sociale « MAGNORIC » et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts,
- de transférer le siège social du 23 Boulevard de l'Orangerie 67000 STRASBOURG au 34 Rue de la Gare 67120 DUPPIGHEIM et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Mention sera faite au RCS de STRASBOURG, pour avis.

SCI LE BERLIOZ

Société Civile Immobilière de
Construction Vente
au capital de 2.000 Euros
1 Rue Goethe
67000 STRASBOURG
RCS STRASBOURG 438 358 087

Aux termes d'une délibération en date du 30 Juin 2022, l'Assemblée Générale Mixte des associés, a pris acte de la fin du mandat de gérante de la Société DECIMAL, qui est désormais exercée par la Société GROUPEMENT IMMOBILIER POUR LA PROMOTION ARCHITECTURALE (GIPA), Société par Actions Simplifiée au capital de 1.250.746,10 Euros, sis 1 Rue Goethe 67000 STRASBOURG, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG sous le numéro 698 502 200, représentée par Monsieur Jean-Luc WEBER, représentant légal de la Société FINANCIERE WEBER, Présidente, et ce depuis le depuis le 27 Décembre 2021.
Mention sera faite au RCS de STRASBOURG.
Pour avis, la gérance

AUDALIA

Julien VENTRELLA
Expert-comptable
Commissaire aux Comptes
Inscrit près la Cour d'Appel de Colmar
Maîtrise en Droit des Affaires

CHEZ MURIEL

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 130.000 euros
Siège social : 70 Grand'rue
67330 BOUXWILLER
RCS SAVERNE : B 795 251 917
(2013 B 384)

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 31 janvier 2023, la collectivité des associés a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société bien que l'actif net soit devenu inférieur à la moitié du capital social conformément aux dispositions de l'article L.223-42 du Code de Commerce.
L'inscription modificative sera portée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu par le Greffe du Tribunal Judiciaire de SAVERNE.
Pour avis, la gérante.

LEITWERK FRANCE

Société à responsabilité limitée
au capital de 300 000 euros
Siège social : 202 avenue de Colmar
67100 STRASBOURG
439 139 064 RCS STRASBOURG

Transfert du siège social

Aux termes d'une décision en date du 24 janvier 2023, l'associée unique a décidé :
- de transférer le siège social du 202 avenue de Colmar, 67100 STRASBOURG au 3 rue Icare,67960 ENTZHEIM à compter du 1er février 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis, La Gérance

AUDALIA

Julien VENTRELLA
Expert-comptable
Commissaire aux Comptes
Inscrit près la Cour d'Appel de Colmar
Maîtrise en Droit des Affaires

ALNO IMMOBILIER ERSTEIN

Société par Actions Simplifiée
au capital de 8.000 euros
Siège social : 4 rue du Général
de Gaulle 67150 ERSTEIN
RCS STRASBOURG : 440 078 301
(2002 B 550)

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associée unique du 28 février 2023, l'associée unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société bien que l'actif net soit devenu inférieur à la moitié du capital social conformément aux dispositions des articles L227-1et L.225-248 du Code de Commerce.
L'inscription modificative sera portée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu par le Greffe du Tribunal Judiciaire de STRASBOURG.
Pour avis, la Présidente.

SCI L'HERMITAGE

Société Civile Immobilière de
Construction Vente
au capital de 2.000 Euros
1 Rue Goethe
67000 STRASBOURG
RCS STRASBOURG 451 779 284

Aux termes d'une délibération en date du 30 Juin 2022, l'Assemblée Générale Mixte des associés, a pris acte de la fin du mandat de gérante de la Société DECIMAL, qui est désormais exercée par la Société GROUPEMENT IMMOBILIER POUR LA PROMOTION ARCHITECTURALE (GIPA), Société par Actions Simplifiée au capital de 1.250.746,10 Euros, sis 1 Rue Goethe 67000 STRASBOURG, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG sous le numéro 698 502 200, représentée par Monsieur Jean-Luc WEBER, représentant légal de la Société FINANCIERE WEBER, Présidente, et ce depuis le depuis le 27 Décembre 2021.
Mention sera faite au RCS de STRASBOURG.
Pour avis, la gérance

LE VERANDIER BEAUNE

SAS au capital de 20 000 €uros
siège social : ZA Le Bosquet
rue de la Lisière
67580 MERTZWILLER
RCS STRASBOURG n°914 948 914

Suivant décision en date du 22 février 2023, l'Associé unique a décidé de transférer le siège social fixé initialement à ZA Le Bosquet, rue de la Lisière à 67580 MERTZWILLER à 20 Avenue du Lac, Galerie Guigone de Salins à 21200 BEAUNE, à compter du 1er mars 2023.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Nom et adresse du Président : Philippe PLAT, 16 rue des Cerisiers à 67170 HOCHSTETT
La société sera désormais immatriculée au RCS de DIJON.
Pour avis

KOREL

Société par actions simplifiée
au capital de 25 000 euros
porté à 100 000 euros
Siège social : 32 rue du Général
Leclerc 67230 KERTZFELD
814988226 RCS STRASBOURG

Modification du capital

Du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 01 mars 2023, il résulte que le capital social a été augmenté de 75 000 euros par incorporation de réserves.
En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à vingt-cinq mille euros (25 000 euros).
Nouvelle mention
Le capital social est fixé à cent mille euros (100 000 euros).
POUR AVIS Le Président

EARL ECURIE DUDT

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Société Civile au capital de 10 000 €
Siège social : 13 rue Principale
67270 WILSHAUSEN
881 488 654 R.C.S. STRASBOURG

Modification des dirigeants

En date du 20.01.2023, l'assemblée générale extraordinaire a pris acte de la démission de la gérance de Monsieur Rémy DUDT, à compter du 31.12.2022.
L'article 15 des statuts a été modifié en conséquence.

SEDAC

Société à responsabilité limitée
au capital de 400 000 €
Siège social : 23 rue de l'Ardèche
67100 STRASBOURG
808 260 848 RCS STRASBOURG

Il résulte des décisions de l'associée unique en date du 1er février 2023, que Monsieur Gérard Voirin, né le 20 mars 1950 à 88640 JUSSARUPT, demeurant 3, boulevard du Président Edwards à 67000 STRASBOURG, a été nommé en qualité de cogérant et pour une durée illimitée.
Pour avis.

CONSEILS ET APPLICATIONS JURIDIQUES
Société d'Avocats
15 rue du Parc
67205 OBERHAUSBERGEN
Tél. 03 88 56 91 74
Fax 03 88 56 91 68

BIP BIP AMBULANCES

Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 euros
Siège social : 30c rue des Officiers
67800 BISCHHEIM
RCS STRASBOURG 530.776.921
(2011B706)

Aux termes d'une délibération en date du 10/02/2023, l'Assemblée Générale Ordinaire réunie Extraordinairement a pris acte de la démission de M. Ayoub BENFARAH de ses fonctions de co-gérant, à compter du 12/02/2023, suite à son courrier adressé à la société en date du 18/01/2023.
Pour publication légale, Avocat

FIDAC
Fiduciaire d'Audit
et de Consultants Juridiques
Société d'Avocats
Conseil en droit fiscal
32 rue du 22 Novembre
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 32 14 15

ALSACE CONCEPT

Forme : SAS
Capital social : 3000 euros
Siège social : 25 Rue Kepler
67200 STRASBOURG
910501592 RCS de Strasbourg

Aux termes d'une décision en date du 15 septembre 2022, le président a décidé, à compter du 15 septembre 2022, de transférer le siège social à 12 rue Lavoisier, 67200 Strasbourg.
Mention sera portée au RCS de Strasbourg.

NSOFT INGENIERIE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.200 euros
Siège social : 15 rue du Général Rapp
67000 STRASBOURG
RCS STRASBOURG 852 605 674

Par assemblée générale du 27 décembre 2022, les associés ont, ce jour :
- augmenté le capital de 19.600 euros pour le porter de 1.200 euros (ancien capital) à 20.800 euros (nouveau capital), par création de 19.600 parts nouvelles, souscrites et libérées en numéraire,
- transféré le siège social au N° 11 rue Finkmatt 67000 STRASBOURG.
En conséquence, les articles 4, 7 et 8 des statuts ont été modifiés.
RCS STRASBOURG

CALORENDI ET FILS CONSTRUCTIONS

Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
porté à 100 000 euros
Siège social : 16 rue de l'Artisanat
Zone Artisanale de l'Ehn
67880 KRAUTERGERSHEIM
822 021 465 RCS SAVERNE

Modification du capital

Du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 janvier 2023, il résulte que le capital social a été augmenté de 50 000 euros par incorporation de réserves.
En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.
Ancienne mention : Le capital social est fixé à 50 000 euros.
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 100 000 euros.
Pour avis, Le Président

DAHDAH STUDIO

Société par actions simplifiée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 21 Boulevard de Nancy
67000 STRASBOURG
831 769 278 RCS STRASBOURG

Transfert du siège social

Le 17.02.2023, l'AGE des associés a décidé de transférer le siège social au 14 rue de Molsheim 67000 STRASBOURG à compter du 01.03.2023.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de STRASBOURG.

MERLIN SYSTEMES GRAND EST

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 45 Rue de Wissembourg
67210 OBERNAI
843 081 324 RCS SAVERNE

L'AGE du 24/02/2023 a décidé de transférer le siège social du 45 Rue de Wissembourg 67210 OBERNAI au 8 Chemin de Scherwiller 67600 SELESTAT à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au RCS de SAVERNE sous le numéro 843 081 324 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de COLMAR. Gérance : M. Frédéric GUILLEMETTE, demeurant 110 Le Bourg L'Abbé 76940 LA MAILLERAYE-SUR-SEINE et M. Louis MERLIN, demeurant 8 Chemin de Scherwiller 67600 SELESTAT.

MODIFICATION

INGENIERIE CONSEIL ET EXPERTISE
Société d'Expertise Comptable
Immeuble LE MATHIS
204, Avenue du Colmar
67100 STRASBOURG
03.88.55.00.55
y.daeffler@ice-strasbourg.com

GROUPE M&M

Modification de l'objet social

Le 1er mars 2023, par acte sous ssp, l'associé unique de la SAS GROUPE M&M, au capital de 10 000€, siège au 9 rue du canal, 67460 SOUFFELWEYERSHEIM, immatriculée sous le n° 902 539 436 R.C.S. Strasbourg a décidé d'étendre l'objet social au gros œuvre maçonnerie, fumisterie, menuiserie extérieure, couverture de zinguerie.
L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de STRASBOURG.

IMMO INVEST FORBACH

SCI au capital de 5 000 euros
siège social : 8, rue de Woellenheim
67200 STRASBOURG
Rcs Strasbourg 913 843 280

Changement de dénomination

Le 25 janvier 2023, une assemblée générale extraordinaire a décidé de prendre pour nouvelle raison sociale :
SCI IMMO INVEST MULHOUSE
L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de Strasbourg

SOCIETE D'EXPLOITATION DES ETABLISSEMENTS JARDINS GOTTRI REMY

Société à responsabilité limitée au capital de 20 000 euros, siège social : 16, Rue des Haies à 67170 BERSTHEIM, RCS STRASBOURG 434 909 362
En date du 31/01/2023, les associés ont pris acte de la démission de Mme Céline GOTTRI épouse ROTHAN de ses fonctions de gérant à compter du 31/01/2023 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

MAISON FRANCAISE REHABILITATION

MFR
SAS au capital de 100 €
Siège social : 47A RUE DE HEIDOSLHEIM
67600 MUSSIG
891 245 144 RCS COLMAR

Transfert de siège

Aux termes de l'AG du 03/03/2023, il a été décidé de transférer le siège social au **3 RUE DE LA FABRIQUE 67820 WITTISHEIM** à compter du 06/03/2023.
L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de COLMAR.

MOOREA

Société par actions simplifiée
au capital de 159 376 euros
porté à 179 152 euros
Siège social : 6 Place de la Victoire
67600 SELESTAT
RCS COLMAT TJ 328 835 012

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 décembre 2022 que le capital social a été augmenté de 19 776 euros et porté de 159 376 euros à 179 152 euros par voie d'apport de titres et par création de 1 236 actions nouvelles de 16 euros.
Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis
Le Président

EARL FERME SAINT-BLAISE

3 route de Meistratzheim 67210 VALFF
au capital de 105 000 €
RCS Saverne 847 642 576

Les associés ont au 01.02.2023 nommé gérante Mme WIOLAND Laura 16 rue du Château 67210 NIEDERNAI.

LES ETAINS

Aux termes d'une décision en date du 02 mars 2023, les associés de la société civile immobilière LES ETAINS au capital de 1 524,49 euros, transfèrent le siège social du 24 place des Halles 67000 STRASBOURG au 13 rue Habrecht 67000 STRASBOURG à compter du jour de la décision, et modifient l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

PM TRAVAUX PUBLIC

SARL au capital de 5000 €
Siège Social : 21 rue d'Obernai
67230 BENFELD
833 889 834 RCS Strasbourg

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 15/02/2023, il a été décidé :
Un transfert de siège social au 21, rue d'Obernai 67230 BENFELD, à compter du 15/02/2023. L'article 4 « siège social » des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS.
Pour avis la Gérance

AM TRANSPORT

SAS au capital de 2 000 euros
Siège social 17 place Nicolas Poussin
67200 Strasbourg
RCS Strasbourg TI 907 906 895

Avis est donné que par décision de l'associé unique en date du 16/02/2023, le capital social de la société a été augmenté par apport en numéraire de la somme de 3600 €. Le capital passe ainsi de 2000 € à 5600 €. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
Le Président
Alexsandre NASIBOVI

LUMI FORMATION

Société Par Actions Simplifiée
au capital de 2 000,00 €
Siège social : 87 avenue des Vosges
67000 STRASBOURG
908 533 615 RCS STRASBOURG

Changement de Directeur Général

D'un PV d'AGE du 31/01/ 2023, il résulte que Madame Laurène TRONCHOT épouse PHILIPPOT a démissionné de ses fonctions de Directeur Général.
Dépôt légal au Tribunal Judiciaire (RCS) de STRASBOURG.

SAS ANG'ALEX GENY

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 3 rue du Cimetière
67600 SELESTAT
RCS COLMAR TJ 881 329 536

Aux termes d'un procès-verbal du 4 mars 2023, il a été constaté que la réduction de capital de 10000 euros porté à 6 500 euros par voie de rachat et d'annulation de 350 actions décidée par l'AGE du 29/12/2022, à effet du même jour, se trouvait définitivement réalisée. Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis
Le Président

MORITZ RESTAURATION

Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 241 Route du Granit
67130 FOUDAY
804 266 534 RCS SAVERNE

Aux termes d'une décision en date du 20/02/2023, l'associée unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités d'achat-vente de tous produits alimentaires et de vente d'alcools et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

RADIATION

SCI JLK

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 150 euros
Siège social et de liquidation : 6A Rue des Tilleuls, 67204 ACHENHEIM
429 698 368 RCS STRASBOURG

L'AGE du 10/01/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur M. Raymond LEIPP, demeurant 6A Rue des Tilleuls 67204 ACHENHEIM, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé 6A Rue des Tilleuls 67204 ACHENHEIM. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal Judiciaire de STRASBOURG, en annexe au RCS.

ELMA

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 3 Rue des Scilles
67600 BALDENHEIM
Siège de liquidation : 3 Rue des Scilles, 67600 BALDENHEIM
RCS COLMAR TJ 438 180 630

Aux termes d'une décision en date du 28/02/2022, l'associé unique, a approuvé le compte définitif de liquidation au 31/12/2021, déchargé Monsieur René STINNER, demeurant à 67600 BALDENHEIM, 3 Rue des Scilles, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal Judiciaire de COLMAR.
Pour avis
Le Liquidateur

FIBA
20 rue des Rustauds
67700 Monswiller
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

ETABLISSEMENTS CHARLES KONRATH

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 40 000 euros
Siège : Zone Industrielle - 1, rue du Vallon, 67490 DETTWILLER
Siège de liquidation : Zone Industrielle 1, rue du Vallon
67490 DETTWILLER
676 880 297 RCS SAVERNE

Dissolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 23.12.2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 31 décembre 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Didier KONRATH, demeurant 36a, rue du Sindelsberg 67440 MARMOUTIER, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé Zone Industrielle - 1, rue du Vallon 67490 DETTWILLER. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Saverne, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

FIBA
7, avenue de l'Europe
Espace Européen de l'Entreprise
67300 SCHILTIGHEIM
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

SCI SHERWOOD EN LIQUIDATION

Clôture de liquidation

Selon le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 15/02/2023, les associés de la société SHERWOOD, SCI en liquidation au capital de 609,80 euros, ayant son siège social et son siège de liquidation 29 B Rue de Dalis 67100 STRASBOURG, immatriculée au RCS de STRASBOURG sous le numéro 332 690 528, ont :
- approuvé le compte définitif de liquidation,
- déchargé Monsieur Dominique ROBIN, demeurant 29 B Rue de Dalis 67100 STRASBOURG de son mandat de liquidateur,
- donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal Judiciaire de STRASBOURG en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

SCI KIN & CIE

Société civile immobilière au capital de 100 euros, siège social : 2 Grand Rue à 67350 NIEDERMODERN, RCS SAVERNE 512 168 311
L'AGE réunie le 31/12/2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé les liquidateurs :
Madame Murielle DUVAL, demeurant 1 rue Principale à 67350 KINDWILLER
Madame Aurélie HEGER demeurant 2 Rue des comtes de Hanau à 67340 SCHILLERSDORF
pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et les a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 1 rue Principale à 67350 KINDWILLER. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal Judiciaire de SAVERNE, en annexe au RCS.

PIZZ 'ARÔME EURL

ENTREPRISE UNIPERSONNELLE
A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 6 000 €
15 rue de la Croix
67000 STRASBOURG
814 542 312 RCS STRASBOURG

Clôture de liquidation

Le 23 février 2023, l'Assemblée Générale a constaté la clôture des opérations de liquidation, à compter du 31 décembre 2022.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce / Grande Instance de Strasbourg.

SELARL EC PARTENAIRE
Aéroparc 1
6 rue Icare
67960 ENTZHEIM
Tel : 03.88.24.72.24
Contact : b.morgen@ecpartenaire.com

LES COUVREURS RHENANS DEPARTEMENT REPARATION TOITURE

Société par actions simplifiée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 5 rue de l'artisanat
67120 DUPPIGHEIM
442863494 RCS STRASBOURG

Par décision du 15 novembre 2022, la société LES VERSANTS, Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 10 000 euros, dont le siège social est 5 rue de l'Artisanat 67120 DUPPIGHEIM, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 887617447 RCS STRASBOURG a, en sa qualité d'associé unique de la société LES COUVREURS RHENANS DEPARTEMENT REPARATION TOITURE, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.
Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société LES COUVREURS RHENANS DEPARTEMENT REPARATION TOITURE au profit de la société LES VERSANTS, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.
Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce de STRASBOURG.
Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de STRASBOURG.
POUR AVIS
Le Président

FIBA
3 rue Maurice Koechlin
67500 HAGUENAU
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

SCI JMS

Société civile immobilière
au capital de 1.000,- €
4 Rue de la Vallée 67350 ENGWILLER
RCS Strasbourg 899 995 526

Clôture de liquidation

L'assemblée générale extraordinaire du 24/02/2023 a constaté la clôture des opérations de liquidation, à compter du 30/11/2022.
Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Strasbourg.

SCM DUVAL-HEGER

Société civile de moyens au capital de 100 euros, siège social : 2 Grand Rue à 67350 NIEDERMODERN, RCS SAVERNE 509 296 570
L'AGE réunie le 31/12/2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé les liquidateurs :
Madame Murielle DUVAL, demeurant 1 rue Principale à 67350 KINDWILLER
Madame Aurélie HEGER demeurant 2 Rue des comtes de Hanau à 67340 SCHILLERSDORF
pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et les a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 1 rue Principale à 67350 KINDWILLER. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal Judiciaire de SAVERNE, en annexe au RCS.

AUBERGE DU GROS CHENE

Société par actions simplifiée en liquidation, au capital de 7 700 euros, siège social : Route forestière Schwabwiller, 67500 HAGUENAU, siège de liquidation 1 Bis Rue Lucie et Raymond Aubrac à 34570 MURVIEL LES MONTPELLIER, RCS STRASBOURG 432 982 437
Le 30/12/2022, l'associée unique et liquidateur, Mme Manuela KRONBERGER née FERREIRA DA SILVA demeurant 1 Bis Rue Lucie et Raymond Aubrac à 34570 MURVIEL LES MONTPELLIER, a approuvé le compte définitif de liquidation et prononcé la clôture de la liquidation. Elle est déchargée de son mandat de liquidateur et quitus de sa gestion lui est donné.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal Judiciaire de STRASBOURG, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

BANDE A PART

Société à responsabilité limitée
Au capital de 7.622,45 €
Siège social : 22 rue d'Oberhausbergen
67201 ECKBOLSHEIM
RCS STRASBOURG TI 417 701 786

Dissolution

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 14 février 2023 la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations des associés. La Société subsistera pour les besoins de la liquidation soit jusqu'au 30 avril 2023. La dénomination sociale sera suivie de la mention "société en liquidation". Elle a nommé comme liquidateur Madame Claudine HAESSIG demeurant 22 rue d'Oberhausbergen à 67201 ECKBOLSHEIM, pour la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Les décisions d'ouverture de liquidation amiable et de nomination du liquidateur de la société ne pourront être remises en cause que par une nouvelle décision des associés. Le siège de la liquidation est fixé 22 rue d'Oberhausbergen à 67201 ECKBOLSHEIM.C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de STRASBOURG, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

GENERAL WORKSHOP

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 600 €uros
39 rue du Château
67380 LINGOLSHEIM
RCS STRASBOURG 517 709 762

Dissolution

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2022 :
Il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2022 et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur
Madame Michèle ROBERT demeurant 222 route de la Côte 74290 ALEX, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé a l'adresse du liquidateur, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de STRASBOURG
Mention sera faite au RCS de STRASBOURG
Pour avis,

"S3E" SYSTEMES EUROPEENS D'ECONOMIE D'ENERGIE

Société à responsabilité limitée
au capital de 8.000 € en liquidation
Siège de la liquidation :
106, rue du Général de Gaulle
67170 GEUDERTHEIM

L'Assemblée Générale Extraordinaire a approuvé, le 1er juillet 2021, les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Cyril MINNI demeurant 16 rue de la Première Armée – 67000 STRASBOURG pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation de la société, à compter du 30 juin 2021.
Mention en sera faite au RCS de STRASBOURG.

KAVENGO

Société à Responsabilité Limitée en liquidation Au capital de 7 640 euros
Siège social et de liquidation : 36 A Route de Hausbergen 67300 SCHILTIGHEIM
443 976 188 RCS STRASBOURG

Aux termes d'une décision du 31/12/2022, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Christophe SCHMID de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal Judiciaire de STRASBOURG, en annexe au RCS sera radiée dudit registre.

DGSI CONSULTING

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 80 000 euros
Siège social et de liquidation :
13 Rue d'Eckbolsheim
67205 OBERHAUSBERGEN
520 614 181 RCS STRASBOURG

L'AG du 28/02/2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Didier GREINER de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal Judiciaire de STRASBOURG, en annexe au RCS et la société sera radiée dudit registre.

STRAS'PAYSAGE

Société à responsabilité limitée
au capital de 9 500,00 €
Siège social : 27, rue de Betschdorf
67000 STRASBOURG
SIREN 508 399 615
RCS STRASBOURG

Par décision du 30 novembre 2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de jour et sa mise en liquidation.
A été nommé Liquidateur Monsieur BIETH Emmanuel, demeurant 27, rue de Betschdorf – 67000 STRASBOURG, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 27, rue de Betschdorf – 67000 STRASBOURG adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de Strasbourg.
Mention sera faite au RCS : STRASBOURG
Pour avis,

PHARMACIE HECHLER ALEX SNC

Société en nom collectif en liquidation au capital de 698 216,05 euros, siège social 18 rue de la République à 67720 HOERDT, siège de liquidation 23 rue Hasloch à 67720 HOERDT, RCS STRASBOURG 398 173 997
Le 02/02/2023, l'associée unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Gérard ALEX demeurant 23 rue Hasloch à 67720 HOERDT de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal Judiciaire de Strasbourg, en annexe au RCS.

ELECTIS FRANCE

SARL au capital de 1.150 €
Siège Social : 6, Route de Strasbourg
67190 MUTZIG
RCS SAVERNE 520 916 636

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 décembre 2020, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 décembre 2020 et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur Monsieur Pierre DAHLEN, demeurant 1, Rue du Muguet 67190 MUTZIG, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 6, Route de Strasbourg 67190 MUTZIG, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal d'instance de SAVERNE.

RECTIFICATIF, ADDITIF

SARL NICEPHORE NOTAIRES
Notaires associés
14 rue de la Banque
71100 CHALON SUR SAONE

RECTIFICATIF

Annonce rectificative à l'annonce parue dans L'EST AGRICOLE ET VITICOLE, en date du 17 février 2023, concernant la cession de fonds de commerce par la société ADEQUAT DIAGNOSTIC à la société ATG EXPERTISE, il y avait lieu de lire concernant le prix de vente :
« Prix : CENT TRENTE MILLE EUROS (130 000,00 €), s'appliquant aux éléments incorporels pour 120 300 € ».
Pour avis Me Laurent MELIN, Notaire

EARL OTTMANN

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Société Civile au capital de 75 000 €
Siège social : 4 rue de l'Eglise
67117 FESSENHEIM LE BAS
381 214 964 R.C.S. STRASBOURG

Suite à la parution dans l'Est Agricole et Viticole du 03.03.2023 concernant la EARL OTTMANN, il convient de lire "381 214 964" au lieu de "381 214 954".

MAISON MALTESE

MAISON MALTESE, SARL au capital de 15 000 euros, siège social : 4 Impasse Godar à 67350 NIEDERMODERN
Lors de l'annonce légale parue le 17/02/2023, il fallait lire immatriculation au RCS de SAVERNE et non RCS de STRASBOURG

TRANSFORMATION

SORROCHE
Société d'expertise comptable
248 Avenue de Colmar
67100 Strasbourg
Tél. 03.88.45.17.76

SORROCHE

Société d'expertise comptable
SAS au capital de 999,00 €
248 Avenue de Colmar
67100 Strasbourg
888145182 RCS STRASBOURG

TRANSFORMATION

Aux termes d'un procès-verbal du 01/02/2023, l'associé unique a décidé la transformation de la Société **en société à responsabilité limitée** à compter du 01/02/2023, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.
Le capital social reste fixé à la somme de 999,00 euros, divisé en 999 parts sociales de 1 euros chacune.
Sous son ancienne forme, la Société était dirigée par M. SORROCHE Stéphane.
Sous sa nouvelle forme de SARL, la Société est gérée par : M. **SORROCHE Stéphane,** demeurant 4 impasse du Schwartzwasser 67114 ESCHAU.
Mention sera faite au RCS de STRASBOURG.

GAEC HARTMANN RÉMY ET ANTHONY

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
Société Civile au capital de 9 000 €
Siège social : 15 rue de la Rose
67260 ALTWILLER
754 085 827 R.C.S. SAVERNE

TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 22.01.2023, la collectivité des associés à l'unanimité :
1) a pris acte de la démission de la gérance de Monsieur Rémy HARTMANN à compter du 31.12.2022.
2) décide la transformation du GAEC en Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (EARL) à compter du 01.01.2023.
Dénomination : EARL HARTMANN Rémy et Anthony
Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Capital : 9 000 €
Objet : La société a pour objet l'exploitation et la gestion de biens agricoles, apportés ou mis à disposition par les associés, achetés, créés ou pris à bail par la société. L'exercice de cette activité agricole doit être réalisé dans des conditions comparables à celles existant dans les exploitations de caractère familial. La société peut effectuer toutes opérations se rattachant à l'objet ci-dessus, pourvu qu'elles ne modifient pas son caractère civil.
Durée : maintenu à 99 ans
Siège social : 15 rue de la Rose – 67260 ALTWILLER
Gérant : M. Anthony HARTMANN demeurant 15 rue de la Rose – 67260 ALTWILLER
Immatriculation : RCS SAVERNE

S.A.R.L. RENOVA

Z.A. Route de la Petite Pierre
67320 DRULINGEN
au capital social de 9 200 €
R.C.S. SAVERNE 429 471 212

Selon AGE du 10.01.2023 avec effet au 01.01.2023 la S.A.R.L. RENOVA a été transformée en :
Dénomination: S.A.S. RENOVA
Président: PEQUIGNOT Jean-Marc Route de la Petite Pierre DRULINGEN
Admission aux assemblées générales et droit de vote: Tout actionnaire peut participer aux décisions collectives, une action donne droit à une voix
Transmission des actions: Agrément de la collectivité des actionnaires
La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et son capital social demeurent inchangés.

S.N.C. DES VOYAGEURS

3 rue de l'Eglise
67310 ZEHNACKER
capital 2 775 €
RCS Saverne 398 092 825

Par AGE du 05.02.2023 les associés ont agréé au 01.01.2023 la transformation en SAS et modifié la dénomination en S.A.S DES VOYAGEURS, mis fin à la gérance et nommé président M BASTIAN Cyrille 6 Impasse des Cerisiers ZEHNACKER et directeur général M BASTIAN Patrick 3 rue de l'Eglise ZEHNACKER. Tout associé peut participer aux assemblées et dispose d'autant de voix qu'il possède d'actions. Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

DIVERS

SAFER GRAND-EST

Appel de candidatures

La SAFER Grand-Est se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants.
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le **26/03/2023** (date de réception en nos locaux) auprès du Service Départemental du Bas-Rhin, Maison de l'Agriculture Schiltigheim BP 80036 67013 STRASBOURG CEDEX Tél. 03 88 62 52 90 ou par mail à l'adresse **candidat67@safergrandest.fr**
Des compléments d'informations pourront être obtenus auprès du Service Départemental du Bas-Rhin ou au siège de la Safer Grand Est.
Les candidats sont priés de préciser la commune et les références cadastrales sur leur demande.

ECKARTSWILLER			
01	0173	NEUENBERG	94 ca Terres A
05	0088*	KAHLENBERG	1 a 17 ca Prés N
MONSWILLER			
06	0031	ZORNMATT	11 a 33 ca Prés N
STEINBOURG			
38	0037	ESPENWALD	16 a 90 ca Prés N
HINSBOURG Présence de bâtiments d'habitation et d'exploitation ⌂			
01	0032	VILLAGE	2 a 48 ca Prés A
01	0033	VILLAGE	1 a 41 ca Prés A
01	0141⌂	DE L'EGLISE	2 a 39 ca Sols U
01	0360	VILLAGE	5 a 58 ca Vergers A
01	0363	VILLAGE	2 a 44 ca Prés A
01	0368	VILLAGE	1 a 35 ca Prés U
01	0370	VILLAGE	71 ca Vergers U
01	0371	VILLAGE	1 a 60 ca Vergers U
01	0372 ⌂	VILLAGE	5 a 74 ca Vergers A
01	0373	VILLAGE	1 a 67 ca Vergers U
01	0374	VILLAGE	1 a 40 ca Prés A
01	0375	VILLAGE	1 a 19 ca Prés U
01	0396	VILLAGE	1 a 37 ca Prés U
01	0397	VILLAGE	1 ca Prés U
01	0398	VILLAGE	9 ca Prés U
01	0399	VILLAGE	32 ca Prés U
01	0400	VILLAGE	82 ca Prés U
01	0401	VILLAGE	1 ca Prés U
01	0402 ⌂	VILLAGE	89 ca Sols U
01	0403 ⌂	VILLAGE	2 ca Sols U
NIEDERMODERN Présence de bâti ⌂			
01	0136 A	WACHHOLDERHUEBEL	8 a 09 ca Prés A LOUEE
01	0136 B	WACHHOLDERHUEBEL	8 a 09 ca Prés A LOUEE
01	0151	WAELDEL	30 a 30 ca Terres A LOUEE
01	0184	WAELDEL	19 a 94 ca Terres A LOUEE
01	0185	WAELDEL	1 ha 39 a 83 ca Terres A LOUEE
03	0090 A	RAINMATT	32 a 86 ca Prés A LOUEE
03	0090 B	RAINMATT	2 ha 24 a 07 ca Prés A LOUEE
03	0091 ⌂	RAINMATT	29 a 42 ca Sols N
03	0217	VIEHWEG	2 ha 51 a 97 ca Prés A LOUEE
VAL-DE-MODER			
49615	0119	WUESTMATTEN	1 ha 80 a 11 ca Prés A LOUEE
HATTMATT			
04	0110*	MUEHLMATT	12 a 93 ca Taillis simple N
04	0100*	MUEHLMATT	24 a 11 ca Taillis simple N
04	0111*	MUEHLMATT	15 a 04 ca Taillis simple N
BERNARDSWILLER			
61	0017	UNTERAU	6 a 76 ca Vignes A

* Pour les « parcelles boisées de moins de 10 ha », les propriétaires de terrains boisés contigus bénéficient sous réserve des cas d'exemption d'un droit de priorité à l'attribution

CAISSE DE CREDIT MUTUEL BISCHHEIM

CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que les assemblées générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le conseil d'administration :
1) En Assemblée Générale Extraordinaire le VENDREDI 07 AVRIL 2023 à 09:00 au siège de la caisse avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau.
02 Adoption des statuts types révisés.
03 Pouvoirs pour les formalités.
04 Clôture de l'Assemblée Générale.
ATTENTION : dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Administration convoque dès à présent une deuxième assemblée générale Extraordinaire selon les modalités indiquées au point 3) ci-après.
2) En Assemblée Générale Ordinaire le VENDREDI 28 AVRIL 2023 à 19:30 à l'adresse suivante :
Maillon
1 boulevard de Dresde
67000 Strasbourg
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau.
02 Compte-rendu d'activité.
03 Présentation du bilan et du compte de résultat.
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes.
05 Approbation du bilan et du compte de résultat.
06 Affectation du résultat.
07 Variation du capital social.
08 Quitus et décharge au conseil d'administration.
09 Elections au conseil d'administration.
3 sièges sont à pourvoir (*).
M SIPP FRANCOIS, MME RODOT NATHALIE, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
10 Elections au conseil de surveillance.
3 sièges sont à pourvoir (*).
M BANDOL RENE, élu sortant, sollicite le renouvellement de votre confiance.
11 Réponses à vos questions.
12 Pouvoirs pour les formalités.
13 Plafonds d'engagements : délégation de compétence au conseil d'administration.
14 Clôture de l'assemblée générale.
*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.
3) En Assemblée Générale Extraordinaire
A la suite immédiate de l'assemblée ordinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième assemblée extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première assemblée générale extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.
Les votes pourront se faire entre le 13/04/2023 et le 27/04/2023 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
La Présidente du Conseil d'Administration

CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE SOUFFELWEYERSHEIM

CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que les assemblées générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le conseil d'administration :
1) En Assemblée Générale Extraordinaire le MARDI 04 AVRIL 2023 à 18:00 au siège de la caisse
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau.
02 Adoption des statuts types révisés.
03 Pouvoirs pour les formalités.
04 Clôture de l'Assemblée Générale.
ATTENTION : dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Administration convoque dès à présent une deuxième assemblée générale Extraordinaire selon les modalités indiquées au point 3) ci-après.
2) En Assemblée Générale Ordinaire le JEUDI 20 AVRIL 2023 à 19:30
à l'adresse suivante :
ESPACE CULTUREL DES 7 ARPENTS
RUE DES 7 ARPENTS
67460 SOUFFELWEYERSHEIM
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau.
02 Compte-rendu d'activité.
03 Présentation du bilan et du compte de résultat.
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes.
05 Approbation du bilan et du compte de résultat.
06 Affectation du résultat.
07 Variation du capital social.
08 Quitus et décharge au conseil d'administration.
09 Elections au conseil d'administration.
2 sièges sont à pourvoir (*).
MME SCHLEIFER BRIGITTE, M COUTURIER BRUNO, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
10 Elections au conseil de surveillance.
1 siège est à pourvoir (*).
M VOELKEL MARIO, élu sortant, sollicite le renouvellement de votre confiance.
11 Plafonds d'engagements : délégation de compétence au conseil d'administration.
12 Pouvoirs pour les formalités.
13 Clôture de l'assemblée générale.
*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.
3) En Assemblée Générale Extraordinaire
A la suite immédiate de l'assemblée ordinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième assemblée extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première assemblée générale extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.
Les votes pourront se faire entre le 05/04/2023 et le 19/04/2023 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
La Présidente du Conseil d'Administration

FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU BAS-RHIN

Espace Chasse et Nature
Chemin de Strasbourg
67170 GEUDERTHEIM

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les adhérents de la Fédération Départementale des Chasseurs du Bas-Rhin sont invités à participer à l'Assemblée Générale qui aura lieu le
Samedi 15 avril 2023 à 09h00
Salle polyvalente - 83 rue du Général de Gaulle - 67170 GEUDERTHEIM
ORDRE DU JOUR
1 Allocution du Président – Rapport moral
2 Présentation du compte-rendu financier de l'exercice 2021-2022
3 Présentation du budget prévisionnel 2023-2024
4 Présentation du rapport du Commissaire aux Comptes
5 Compte-rendu des activités et rapport financier du FARB
6 Vote des résolutions (approbation des budgets, vote sur le montant des cotisations, etc.)
7 Remise des distinctions honorifiques
8 Compte-rendu de la Commission grand gibier
9 Compte-rendu de la Commission petit gibier
Question à l'ordre du jour : Pour qu'une question soit inscrite à l'ordre du jour d'une séance de l'Assemblée Générale, elle doit être présentée par au moins cinquante adhérents à la Fédération Départementale des Chasseurs du Bas-Rhin pour la saison cynégétique en cours et adressée par courrier recommandé avec avis de réception pour qu'elle soit reçue au secrétariat de la Fédération au moins vingt jours avant la date prévue pour cette séance (article 11 des statuts).
Rappels :
- L'adhérent territoire, selon les statuts, doit justifier de ses droits vingt jours avant l'AG au siège de la Fédération (article 11),
- L'adhérent qui dispose de pouvoirs en vue de l'AG doit, vingt jours avant la date de celle-ci, adresser la liste nominative des droits de vote dont il dispose au siège de la Fédération (article 11),
- Aucun mandataire ne peut détenir plus de voix, pouvoirs inclus, qu'un centième du nombre total des adhérents de la campagne cynégétique précédente, soit 74 voix. Le chasseur ayant validé son permis avec un timbre « 67 » pour la saison 2022-2023 et qui souhaite participer au vote, doit présenter son permis de chasser validé et son timbre « VOTE » pour le retrait du bulletin de vote lors de l'AG.
IMPORTANT : Pour pouvoir retirer son bulletin de vote, il faut impérativement :
- Présenter son permis de chasser validé pour la saison 2022-2023 dans le Bas-Rhin,
- Ou être détenteur d'un droit de chasse à jour de cotisation dans le Bas-Rhin.
Le Président, Frédéric OBRY

CDC HABITAT SOCIAL

(SA D'HLM)

En application des articles L443-12, R 443-12 et D 443-12-1 du CCH Vend 2 appartements sis « Résidence PARC DE LA BRASSERIE » 3 rue de l'Orge 67190 MUTZIG :
- 1 appartement T4 Lot 28 – UG 069634 d'une surface de 87,60 m² au 1e étage avec 1 balcon (3,26 m²) + 1 balcon (3,23 m²) - Prix 135 000 € hors frais de notaire et bancaires avec possibilité de garage en sus au prix : 6 000 € hors frais de notaire et bancaires. Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www. georisques.gouv.fr. Quote-part de charges annuelles estimées: 2290 € (eau froide + chauffage compris). Lot soumis à la copropriété . Nombre de lots dans la copro : 65. PAS DE PROCEDURE EN COURS. DPE : D. CLASSE CLIMAT : E Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : 767 € (abonnement compris), année de référence 2015.
- 1 appartement T4 - Lot 32 – UG 069638 d'une surface de 87,80 m² au 2e étage avec 1 balcon (3,20 m²) + 1 balcon (3,28 m²). Prix 135 000 € hors frais de notaire et bancaires avec Possibilité de garage en sus au prix : 6 000 € hors frais de notaire et bancaires. Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www. georisques.gouv.fr. Quote-part de charges annuelles estimées: 2290 € (eau froide + chauffage compris). Lot soumis à la copropriété . Nombre de lots dans la copro : 65. PAS DE PROCEDURE EN COURS. DPE : D – CLASSE CLIMAT : E. Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : 767 € (abonnement compris), année de référence 2015.
Contact pour renseignements et visite : CDC Habitat Social Ventes – Madame Caroline MONIER Tél : 09 72 13 02 95 caroline.monier@cdc-habitat.fr - Date limite de remise des offres 10/04/2023. Les offres doivent être adressées par courriel ou par RAR (CDC Habitat Social – Madame MONIER – 10 bd de Dresde 67000 Strasbourg) – La date de réception pouvant être prise en compte pour l'attribution du logement.

ANNONCES LÉGALES
SUR LA FRANCE ENTIÈRE
Pour une ouverture de compte
03 88 56 90 70

CAISSE DE CREDIT MUTUEL ENSEIGNANT 67

CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que les assemblées générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le conseil d'administration :
1) En Assemblée Générale Extraordinaire le VENDREDI 24 MARS 2023 à 15:00 au siège de la caisse
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau.
02 Adoption des statuts types révisés (CME).
03 Pouvoirs pour les formalités.
04 Clôture de l'Assemblée Générale.
ATTENTION : dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Administration convoque dès à présent une deuxième assemblée générale Extraordinaire selon les modalités indiquées au point 3) ci-après.
2) En Assemblée Générale Ordinaire le MERCREDI 12 AVRIL 2023 à 18:00
à l'adresse suivante :
Centre Culturel Marcel-Marceau
5 Pl. Albert-Schweitzer
67100 Strasbourg
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau.
02 Compte-rendu d'activité.
03 Présentation du bilan et du compte de résultat.
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes.
05 Approbation du bilan et du compte de résultat.
06 Affectation du résultat.
07 Variation du capital social.
08 Quitus et décharge au conseil d'administration.
09 Plafonds d'engagements : délégation de compétence au conseil d'administration.
10 Fixation du nombre de sièges au conseil de surveillance.
11 Pouvoirs pour les formalités.
12 Clôture de l'assemblée générale.
3) En Assemblée Générale Extraordinaire
A la suite immédiate de l'assemblée ordinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième assemblée extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première assemblée générale extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.
Les votes pourront se faire entre le 28/03/2023 et le 11/04/2023 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
Le Président du Conseil d'Administration

CAISSE DE CREDIT MUTUEL DES VALLONS

CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que les assemblées générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le conseil d'administration :
1) En Assemblée Générale Extraordinaire le MARDI 04 AVRIL 2023 à 18:00 au siège de la caisse
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau.
02 Adoption des statuts types révisés.
03 Pouvoirs pour les formalités.
04 Clôture de l'Assemblée Générale.
ATTENTION : dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Administration convoque dès à présent une deuxième assemblée générale Extraordinaire selon les modalités indiquées au point 3) ci-après.
2) En Assemblée Générale Ordinaire le VENDREDI 21 AVRIL 2023 à 19:00
à l'adresse suivante :
Centre Culturel Robert KAEUFLING
10 rue des sports
67590 Schweighouse sur moder
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau.
02 Compte-rendu d'activité.
03 Présentation du bilan et du compte de résultat.
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes.
05 Approbation du bilan et du compte de résultat.
06 Affectation du résultat.
07 Variation du capital social.
08 Quitus et décharge au conseil d'administration.
09 Plafonds d'engagements : délégation de compétence au conseil d'administration.
10 Fixation du nombre de sièges au conseil de surveillance.
11 Elections au conseil de surveillance.
1 siège est à pourvoir (*).
12 Pouvoirs pour les formalités.
13 Réponses à vos questions.
14 Clôture de l'assemblée générale.
*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.
3) En Assemblée Générale Extraordinaire
A la suite immédiate de l'assemblée ordinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième assemblée extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première assemblée générale extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.
Les votes pourront se faire entre le 06/04/2023 et le 20/04/2023 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
Le Président du Conseil d'Administration

Coopérative des sylviculteurs d'Alsace
COSYLVAL

Avis de convocation à l'assemblée Générale Ordinaire

L'assemblée générale ordinaire de la coopérative COSYLVAL, Société coopérative agricole à capital variable dont le siège social est établi 2 rue de Rome - 67309 Schiltigheim - Agrément n° 11683 ; RCS : D 425 131 794 STRASBOURG, se tiendra **le 24 Mars 2023 à 14H30 à SCHILTIGHEIM** – 2 rue de Rome afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- Approbation des comptes annuels
- Quitus aux administrateurs et au directeur
- Affectation du résultat et dotation réserves obligatoires
- Répartition des ristournes aux associés-coopérateurs
- Affectation de l'excédent net répartissable
- Renouvellement des administrateurs
- Constatation de la variation du capital social
- Conventions réglementées
- Fixation de la somme globale de l'indemnité compensatrice du temps consacré à l'administration de la coopérative allouée aux administrateurs
- Approbation du budget nécessaire aux formations des administrateurs
- Pouvoirs

Les associés coopérateurs ont la faculté de prendre connaissance, à partir du 15ème jour précédent cette assemblée, du rapport aux associés-coopérateurs du Conseil d'Administration, des rapports des Commissaires aux Comptes, des comptes annuels et du texte des résolutions proposées.
En cas d'empêchement, les associés-coopérateurs ont la possibilité de se faire représenter à ces assemblées générales par un autre associé-coopérateur, leur conjoint, un de leurs ascendants ou descendants majeurs.
Le Président du Conseil d'administration
NOTA : En cas de quorum non atteint, une deuxième Assemblée Générale Ordinaire est convoquée le 24 mars 2023 à 14 h 45 à SCHILTIGHEIM – 2 rue de Rome.

Notaire

Maître Magali MULHAUPT
Notaire
68000 COLMAR
8 place de la Gare
Tél 03 89 20 69 20

Succession à concurrence de l'actif net

COMPTE DEFINITIF D'ADMINISTRATION SUITE A ACCEPTATION SUCCESSION A CONCURRENCE DE L'ACTIF NET
Article 1337 du Code de procédure civile Article 792 du Code civil Loi n°2006-728 du 23 juin 2006 Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016 Décret n°2016-1907 du 28 décembre 2016
Suivant acte reçu par Maître Aurélia DAY, Notaire, d'un Office Notarial à COLMAR (Haut-Rhin), 8 Place de la Gare, dont est titulaire Maître Magali MULHAUPT, notaire, le 25 janvier 2023, inscrit par le greffe du Tribunal Judiciaire de STRASBOURG, a été reçue le compte définitif d'administration dans le cadre de la succession de :
Madame Elisabeth GAY née ROGY, décédée à STRASBOURG, le 24 décembre 2019,
Suite à l'expiration du délai de quinze mois prévu à l'article 792 du Code civil, après le désintéressement de tous les créanciers déclarés,
Par Monsieur ROGY Gérard, retraité, et Madame Geneviève ROGY née PRUVOST, retraitée, tous deux légataires universel, et acceptants à concurrence de l'actif net.

AVIS DE CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Information concernant les époux
Monsieur Manuel Edouard SICARD et Madame Sandrine Marcelle Dominique FORTIN demeurant ensemble à OSTWALD (67540) 19 rue d'Illkirch.
Monsieur est né à STRASBOURG (67000) le 30 juin 1964,
Madame est née à MOYEUVRE-GRANDE (57250) le 11 avril 1968.
Mariés à la mairie de SAINT-MARTIN (67220) le 5 juillet 1997 sous le régime légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Information concernant la modification du régime matrimonial
Modification partielle du régime matrimonial par adjonction d'une clause d'attribution intégrale de la communauté au survivant des deux époux.
Acte contenant le changement de régime matrimonial reçu par Me Portet, notaire à Toulouse, 76, rue du Capitole, le 25 avril 2007.
Informations concernant l'opposition
Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois (3) mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Maître Philippe SCHAAL, notaire à ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN (67400) 186 route de Lyon.
Pour avis et mention.
Maître Philippe SCHAAL, notaire.

COMMUNE DE RATZWILLER

Droit de Préemption Urbain Instauration

Par délibération en date du 8 décembre 2022, le conseil municipal a décidé d'instaurer le droit de préemption urbain sur les zones U du Plan Local d'urbanisme.
Cette délibération a fait l'objet d'un affichage en mairie à compter du 15 décembre 2022.
Le dossier est tenu à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

DIVERS

VENTE DE PARCELLES FORESTIÈRES

Conformément aux dispositions de l'article L 331-19 du Code forestier, les propriétaires des parcelles boisées contiguës aux biens ci-après désignés, tels qu'ils figurent sur les documents cadastraux, sont informés de leur vente :

COMMUNE DE BLAESHEIM

Section	N°	Lieudit	Contenance
39	120	LEHENBUEHL	00 ha 02 a 19 ca
40	87	AUF DEN BACH	00 ha 01 a 27 ca
40	89	AUF DEN BACH	00 ha 01 a 55 ca
40	109	AUF DEN BACH	00 ha 06 a 60 ca
43	134	HESSELACKER	00 ha 02 a 89 ca
43	148	HESSELACKER	00 ha 05 a 53 ca
48	160	STRAENGE	00 ha 03 a 37 ca
48	197	STRAENGE	00 ha 24 a 29 ca
49	113	STRAENGE	00 ha 02 a 87 ca
49	156	AUF DIE GEORGENMATT	00 ha 01 a 44 ca
49	158	AUF DIE GEORGENMATT	00 ha 03 a 33 ca
49	176	AUF DIE GEORGENMATT	00 ha 09 a 51 ca
50	105	AUF DIE GEORGENMATT	00 ha 04 a 81 ca
50	227	HEFTEN	00 ha 03 a 21 ca
53	75	KLEIN INNENHEIMER SEIT	00 ha 04 a 34 ca

La vente doit avoir lieu moyennant le prix de DEUX MILLE TROIS CENTS EUROS (2.300,00 EUR) payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique, frais en sus.

Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë au bien à vendre dispose d'un délai de deux (2) mois à compter de l'affichage en mairie, soit à compter du 27 février 2023, pour faire connaître à Maître Philippe SCHAAL, notaire à ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN, mandataire du vendeur, qu'il exerce son droit de préférence au prix et modalités de paiement ci-dessus indiqués.

Lorsqu'un ou plusieurs propriétaires de parcelles contiguës à la propriété exercent le droit de préférence prévu à l'article L.331-19, le vendeur choisit librement celui à qui céder son bien.

AVIS D'APPEL PUBLIC À CONCURRENCE

Département de publication : 67 Bas-Rhin
Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :
Commune de Elsenheim, 2 rue de l'Église, 67390 Elsenheim, 0388749799
Objet du marché : AAPC Aménagement de voirie
Type d'avis : Avis d'appel public à concurrence
Type de procédure : Procédure adaptée
Catégorie : Travaux
Support(s) de parution : http://www.e-marchespublics.com
Date et heure limite de dépôts : Offre : 28/03/2023 à 12 h 00

SCP J. LEFRANC et F. MATHIEU Notaires
147 route de Mittelhausbergen
67200 STRASBOURG

AVIS DE SAISINE LEGATAIRE UNIVERSEL PAR TESTAMENT OLOGRAPHE

Aux termes d'un testament olographe, Madame Lilli Ursule JOST, née à STRASBOURG le 12 janvier 1942, ayant demeuré en dernier lieu à STRASBOURG, 43 rue de Hurtigheim, a institué un légataire universel.
Ce testament a été déposé au rang des minutes auprès de la SCP Jane LEFRANC et Frédérique MATHIEU, notaires associés à STRASBOURG-Cronenbourg, suivant procès-verbal reçu par Maître Delphine FONNÉ, dont copie authentique a été reçue par le Tribunal Judiciaire de STRASBOURG en date du 28 février 2023.
Les oppositions à l'exercice de ses droits par le légataire universel seront formées dans le délai d'un mois à compter de la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament, auprès de Maître Delphine FONNÉ, notaire en l'étude de la SCP "Jane LEFRANC et Frédérique MATHIEU, notaires associés" dont le siège est à STRASBOURG-Cronenbourg (Bas-Rhin), 147 route de Mittelhausbergen.
Pour unique insertion, le Notaire.

Communauté d'Agglomération de Haguenau

PLAN LOCAL D'URBANISME DE ROTTELSHEIM

Rectification d'une erreur matérielle grevant le périmètre du DPU

Objet : Rectification d'une erreur matérielle grevant le périmètre du Droit de Préemption Urbain sur la commune de Rottelsheim.
Le plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Rottelsheim a été approuvé en date du 05 décembre 2006.
A cette même date, une délibération prise par le conseil municipal a instauré un périmètre de droit de préemption urbain sur la commune.
Une erreur matérielle a été constatée sur ce plan. En effet, le périmètre du droit de préemption de Rottelsheim inclut des fonds de parcelle classés en zone agricole. Le plan reprenant ce périmètre doit donc être modifié par la Communauté d'Agglomération de Haguenau.
La Communauté d'Agglomération de Haguenau a ainsi délibéré lors de son conseil communautaire du 02 février 2023 afin de rectifier l'erreur matérielle grevant le périmètre du droit de préemption urbain sur la commune de Rottelsheim.
Mention en est fait ce jour dans deux journaux du département. Le périmètre mis-à-jour sera consultable en mairie et sur le site internet de la Communauté d'Agglomération de Haguenau.

CAISSE DE CREDIT MUTUEL KOCHERSBERG

CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que les assemblées générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le conseil d'administration :
1) En Assemblée Générale Extraordinaire le MERCREDI 29 MARS 2023 à 18:00 au siège de la caisse
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau.
02 Adoption des statuts types révisés.
03 Pouvoirs pour les formalités.
04 Clôture de l'Assemblée Générale.
ATTENTION : dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Administration convoque dès à présent une deuxième assemblée générale Extraordinaire selon les modalités indiquées au point 3) ci-après
2) En Assemblée Générale Ordinaire le VENDREDI 14 AVRIL 2023 à 19:00
à l'adresse suivante :
Espace Terminus
20A rue de la Gare
67370 Truchtersheim
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau.
02 Compte-rendu d'activité.
03 Présentation du bilan et du compte de résultat.
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes.
05 Approbation du bilan et du compte de résultat.
06 Affectation du résultat.
07 Variation du capital social.
08 Quitus et décharge au conseil d'administration.
09 Elections au conseil d'administration. 3 sièges sont à pourvoir (*).
M VOGEL JUSTIN, M KUHN LUCIEN, MME HUCKERT CLAUDINE, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
10 Elections au conseil de surveillance. 3 sièges sont à pourvoir (*).
M BENTZ FREDERIC, M WIESER CLEMENT, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
11 Plafonds d'engagements : délégation de compétence au conseil d'administration.
12 Pouvoirs pour les formalités.
13 Réponses à vos questions.
14 Clôture de l'assemblée générale.
*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.
3) En Assemblée Générale Extraordinaire
A la suite immédiate de l'assemblée ordinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième assemblée extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première assemblée générale extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.
Les votes pourront se faire entre le 30/03/2023 et le 13/04/2023 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
Le Président du Conseil d'Administration

Retrouvez L'EST AGRICOLE ET VITICOLE sur internet
www.est-agricole.com

Salon international de l'agriculture

L'avenir passe par l'énergie solaire

Crédit Mutuel Alliance Fédérale s'associe à EDF ENR pour convertir les toits des exploitations agricoles au photovoltaïque.

Daniel Baal, directeur général de Crédit Mutuel Alliance Fédérale, et Benjamin Declas, président de EDF ENR au Salon de l'agriculture. © CM

À l'occasion du 59e Salon international de l'agriculture, la deuxième banque de l'agriculture et l'expert de l'énergie solaire associent leurs compétences techniques et financières pour proposer une offre de production d'électricité photovoltaïque adaptée aux agriculteurs et viticulteurs. Proposée exclusivement sur la plateforme de services de la banque mutualiste, le Kiosque à Services, l'offre sera lancée le 13 mars 2023.
La nouvelle offre est destinée aux clients agriculteurs et viticulteurs de Crédit Mutuel Alliance Fédérale, ainsi qu'aux coopératives agricoles. Elle permet aux exploitants de couvrir une part significative de leurs consommations électriques et de réinjecter le surplus d'électricité sur le réseau – avec un revenu complémentaire à la clé. Contribuant également à atteindre la neutralité carbone, elle s'inscrit dans le cadre de la transition énergétique. Les prospects et clients bénéficient des expertises du Crédit Mutuel en matière de financement ainsi que des solutions d'installation, de supervision et de maintenance de solutions photovoltaïques d'EDF ENR.
« Parce que souveraineté alimentaire et énergétique vont de pair, Crédit Mutuel Alliance Fédérale est heureux de s'associer à EDF ENR pour proposer aux agriculteurs et viticulteurs une offre ambitieuse de production d'électricité renouvelable dans leurs exploitations, a déclaré Daniel Baal, directeur général de Crédit Mutuel Alliance Fédérale. À l'heure de la crise de l'énergie et de l'envolée des coûts inhérents, cette nouvelle offre permettra aux exploitations de s'autoalimenter et de vendre l'excès de production sur le marché. » « Ensemble, nous accompagnerons les exploitants à contribuer à la transition énergétique du secteur agricole en produisant une énergie propre, décarbonée et respectueuse de l'environnement », a ajouté Benjamin Declas, président de EDF ENR.

Produire de l'électricité décarbonée

Spécialiste des installations solaires clé en main, pour les particuliers et les professionnels, EDF ENR invente des solutions de production photovoltaïque décentralisée sur bâtiments et ombrières de parking qui permettent aux particuliers, professionnels et collectivités locales de produire de l'électricité décarbonée, de la vendre, mais également de l'autoconsommer grâce à des offres innovantes. EDF ENR accompagne ses clients tout au long de leurs petits ou grands projets, de la définition du besoin au financement du projet jusqu'à l'installation et son suivi sur des dizaines d'années. Avec plus de 65 000 clients producteurs d'énergie accompagnés depuis sa création, EDF ENR occupe une position de leader sur ses différents marchés grâce à la qualité de ses services et à l'engagement et la compétence reconnus de ses équipes.

suite de la page 32

Un autre investissement majeur concerne l'amélioration de la qualité de la relation avec les sociétaires et clients. « Nous voulons aller plus loin dans la digitalisation pour créer un parcours digital complet, être toujours plus proactifs et travailler l'expérience collaborateur. » Et pour limiter l'érosion des clients, en particulier des jeunes, la recette suggérée par Daniel Baal est simple : « Mieux s'occuper d'eux, reprendre le contact, leur montrer qu'on s'intéresse à eux et continuer à les équiper ».
Comment motiver et fidéliser les élus ? « Un chapitre complet du plan stratégique est lié aux femmes et aux hommes, salariés et élus, pour les former et les fidéliser. » L'outil de formation doit être le plus performant possible, estime Daniel Baal. « La formation des élus est nécessaire pour que vous puissiez jouer votre rôle, par exemple pour vous donner les clés pour interpréter les chiffres de votre Caisse. »

Et dans dix ans ?

Quelle vision du Crédit Mutuel dans cinq ou dix ans ? « À cinq ans, la feuille de route est dans la note d'orientation du plan stratégique : construire un monde plus juste, plus durable, une relation plus proche, plus sincère, qui nous permettra de nous développer ; continuer à conserver un réseau de proximité, même si les tout petits points de vente peuvent poser problème. Une impulsion forte est aussi donnée par le dividende sociétal. C'est cela, le mutualisme de la preuve. »
À dix ans, l'intelligence artificielle, l'euro numérique feront sans doute bouger les curseurs. « Dans notre métier de la bancassurance, la meilleure assurance d'être utile, c'est de constamment se transformer et donc de se former pour être en phase avec les nouvelles techniques. L'important est de savoir s'adapter. Il y a vingt ans, les banques en ligne représentaient une menace. Mais elles n'ont pas pris le marché car il leur manquait la dimension humaine. Le digital nous aidera à progression, à nous transformer pour être au service de nos clients et de la société. »

Anny Haeffelé

Le métier de banquier va-t-il disparaître ?

Le métier d'employé de banque est-il voué à disparaître d'ici 2038, comme l'affirme une récente étude ? « J'ai la conviction que les femmes et les hommes seront toujours les meilleurs interlocuteurs de nos clients. Les techniques cognitives ont permis d'améliorer l'efficacité de nos collaborateurs, mais ne les ont pas remplacés. Les métiers vont changer, ils seront plus techniques, mais il faudra toujours du conseil. Le défi consiste à mettre à profit l'évolution des technologies pour être plus efficace. »

Le dividende sociétal

Crédit Mutuel Alliance Fédérale affiche un ratio de solvabilité et des liquidités de qualité. « Cela nous permet, dès 2023, de mettre en œuvre le dividende sociétal. 525 millions d'euros y seront affectés, dont la moitié à un fonds d'investissement pour permettre aux entreprises de mener leur transformation environnementale et solidaire. Ils serviront aussi à proposer une tarification bonifiée pour des sujets environnementaux et de solidarité et à financer des actions de mécénat pour être encore plus présents sur le plan local et national. »

annonces légales et bilans
transmettez vos fichiers à l'adresse
annonce@est-agricole.com
actualité
et événements de votre caisse
contactez-nous ou transmettez vos fichiers à
b.debutler@est-agricole.com
Crédit Mutuel